

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
INSTITUTIONS BOURGEOISIALES	3
1. ORGANISATION	5
2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION	5
3. FORMATION CONTINUE.....	5
4. GESTION	6
5. ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE	6
6. ACTIVITÉS ET TRAVAUX EFFECTUÉS.....	7
6.1. FORÊTS.....	7
6.2. DOMAINES AGRICOLES.....	13
6.3. MONTAGNES.....	13
6.4. JARDINS FAMILIAUX.....	14
6.5. VIGNES.....	14
6.6. BÂTIMENTS LOCATIFS	16
6.7. BOURGUILLON	17
7. ACHAT DE PROPRIETES	17
8. VENTE DE PROPRIETES.....	17
9. AUTRES ACTIVITES EN COURS	17
10. DIVERS	19
11. LES BONNESFONTAINES – RESIDENCE BOURGEOISIALE.....	20
11.1 DIRECTION	20
11.2 SOINS.....	28
11.3 HÔTELLERIE	32
11.4 ADMINISTRATION	35
11.5 VIE SOCIALE.....	36
12. CAISSE DES SCHOLARQUES.....	39
13. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER	39

AVANT-PROPOS

Comme annoncé lors des Assemblées bourgeoises, le Conseil bourgeois n'est pas satisfait de présenter des budgets déficitaires et met tout en œuvre pour que cette situation change afin que la Bourgeoisie puisse continuer à jouer son rôle social sans entamer son capital. Plusieurs projets assurant des nouveaux revenus ont pu être concrétisés ou sont en voie de l'être.

Tout d'abord, un droit de superficie a pu être cédé sur des terrains sis sur la commune de Schmitten après une procédure administrative qui a duré plus de 3 ans. Les investisseurs y prévoient la construction d'une quarantaine de villas jumelées.

Le projet des logements Seniors a aussi franchi des étapes importantes. Après un crédit d'étude accordé par l'Assemblée bourgeoise en date du 12 décembre 2013, le Conseil a mis en place une commission de bâtisse qui a affiné le projet. Ainsi, il est prévu de construire 20 appartements (14 x 2½ pièces, 4 x 3½ pièces et 2 x 4½ pièces). Le Conseil bourgeois a approuvé le devis général et le projet a été mis à l'enquête à la fin décembre. Il a suscité trois oppositions de voisins.

Un autre projet qui tenait particulièrement à cœur aux forestiers de la Bourgeoisie a aussi reçu l'assentiment de l'Assemblée bourgeoise, soit la construction d'une centrale de chauffe à plaquettes forestières. Cette centrale alimentera la Résidence bourgeoise, les bâtiments de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse ainsi que les futurs logements pour Seniors. En plus du bilan écologique positif de cette centrale, elle sera alimentée exclusivement par le bois provenant des forêts de la Bourgeoisie. Cela assurera un revenu appréciable pour notre exploitation forestière.

Un autre grand projet qui sera, dans quelques années, très intéressant financièrement pour la Bourgeoisie, est celui des Hauts-de-Schiffenen, secteur Ouest. En décembre, ce projet a été présenté aux habitants par le Service de l'édilité de la Ville de Fribourg. L'ensemble du projet auquel la Bourgeoisie participe pour un tiers concerne la construction de mille appartements. Ce projet a été mis à l'enquête publique à la fin de l'année.

Le Conseil bourgeois tient aussi au maintien de son patrimoine. Il a soumis à l'Assemblée la rénovation de la ferme des Muèses et du grenier ainsi que le remplacement du hangar à machines. Comme la ferme et le grenier sont classés à l'inventaire des biens culturels, les travaux se feront en étroite collaboration avec le Service des biens culturels.

Mais que serait la Bourgeoisie sans son personnel qui s'engage sans compter ses efforts pour assurer que les affaires se développent au mieux et reçoivent l'aval du Conseil et de l'Assemblée bourgeoise ? Nos remerciements vont en particulier à M. Aeby, Chef de service, à M. Philipona, Responsable administratif, à M. Pauchard, Responsable de l'exploitation forestière, à M. Morard, Directeur de la Résidence bourgeoise, à M. Kuenlin, Directeur de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'administration et de l'exploitation forestière ainsi qu'aux exploitants des domaines agricoles, des vignes et des montagnes, sans oublier les membres des diverses Commissions.

*Antoinette de Weck
Vice-Syndique
Directrice des Affaires bourgeoises*

INSTITUTIONS BOURGEOISIALES

Les Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg sont régies par la législation sur les Communes (en particulier par le chapitre V de la LCo), par le Règlement d'administration des Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg (du 25 octobre 2005) et par les prescriptions spéciales, notamment par les actes de fondations, ainsi que, subsidiairement, par le droit coutumier.

Les Institutions bourgeoises sont composées de la Régie des Copropriétés bourgeoises et des Fondations bourgeoises suivantes :

- a) la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois ;
- b) la Caisse des Fonds Pies ;
- c) la Fondation de l'Orphelinat bourgeois ;
- d) la Caisse des Scholarques ;
- e) la Fondation Moosbrugger.

Ces Institutions sont autonomes financièrement et sont administrées par le Service des affaires bourgeoises.

Période administrative 2016-2021

Pour la période administrative précitée, le Conseil communal a désigné les personnes suivantes au sein des différentes Commissions, soit

Conseil bourgeois

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Conseil des Bonnesfontaines

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Bettin Jean-Luc
- Rey Marie-Claire
- Schoenenweid André
- Studer Michel

Conseil de Fondation de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ)

Délégués :

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Ackermann Béatrice
- Fasel Blaise
- Richard Claude

Les Scholarques sont élus par le Conseil communal, sur présentation de la Chambre, et demeurent en fonction jusqu'à la fin de l'année civile dans laquelle ils ont atteint l'âge de 70 ans.

Chambre des Scholarques

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Müller-Schorderet Martine, Vice-Présidente
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Dorand Jean-Pierre
- Gisler Jean-Robert (Assermentation le 16 février 2017)
- Kessler Niklaus
- Stucky François

Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Commission de bâtisse - Logements pour seniors

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Rey Benoît
- Schoenenweid André

Pour la période administrative précitée, l'Assemblée bourgeoisiale a élu les personnes suivantes au sein de la Commission vérificatrice des comptes :

Commission vérificatrice des comptes

- Zwick Pierre, Président
- Bourrier Hervé
- Lateltin Eric
- Sacerdoti Alexandre

1. ORGANISATION

Le Service des affaires bourgeoisiales est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique.

La fonction de Chef de service est assurée par M. Gérard Aeby.

Le responsable administratif est M. Georges Philipona et le responsable de l'exploitation forestière M. Pierre-Henri Pauchard.

2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION

Administration

- une aide-comptable à 80 %
- une employée d'administration à 100 %
- une employée de commerce à 100 %
- une secrétaire à 50 %
- un concierge-caviste à 100 %

soit au total 5 personnes pour un taux d'occupation de 430 % au 31 décembre 2017.

Exploitation

- un contremaître à 100 %
- trois forestiers-bûcherons à 100 %

soit au total 4 personnes pour un taux d'occupation de 400 %.

3. FORMATION CONTINUE

Le personnel du Service suit les cours de formation nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Formation d'apprentis

Trois apprentis sont formés dans les métiers suivants :

- une employée de commerce
- deux forestiers-bûcherons

4. GESTION

Les biens des différentes Institutions sont gérés par les Commissions suivantes :

- Le **Conseil bourgeoisial**, composé de 7 membres, a siégé à 9 reprises (9).
- Le **Conseil des Bonnesfontaines**, dont les 5 membres se sont rencontrés à 5 (6) reprises (séance avec la Commission du personnel y compris), gère la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines.
- La **Chambre des Scholarques**, composée de 7 membres, a siégé à 1 (2) reprise.
- Le **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**, composé de 7 membres, s'est réuni à 3 (5) reprises.
- La **Commission de bâtisse - Logements pour seniors**, composée de 11 membres dont 5 membres de diverses Commissions bourgeoisiales, s'est réunie à 7 (1) reprises.

5. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Il y a eu 2 (2) Assemblées bourgeoisiales. Celle du mois de mai s'est déroulée à la grande salle du Service du feu, Route de l'Aurore 4 et celle de décembre a eu lieu à l'Hôpital des Bourgeois, salle Rossier, Rue de l'Hôpital 2. Les objets suivants ont été traités :

Assemblée bourgeoisiale du 31 mai 2017

- Approbation des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion pour l'exercice 2016

Assemblée bourgeoisiale du 21 décembre 2017

- Approbation des budgets de l'exercice 2018 des Institutions bourgeoisiales
- Opération immobilière
- *Domaine de Schmitten - Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP)*

L'Assemblée a validé la promesse d'octroi et d'achat de droits de superficie distincts et permanents et a autorisé à signer, en temps opportun, avec la Société Halter SA, les contrats de DDP tels qu'ils ont été présentés à l'Assemblée. Il s'agit de 17'204 m² sur l'article 18 du Registre foncier de la Commune de Schmitten. Les droits de superficie seront octroyés moyennant le versement d'une rente de superficière annuelle qui sera calculée sur la base de la surface totale, en 3 étapes, indexée à partir du 1^{er} janvier 2024 par rapport à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation, en fonction d'une valeur de terrain fixée à CHF 250.00 par m², la rente étant calculée au taux de 4%. Les conditions détaillées sont décrites dans la promesse d'octroi et d'achat de DDP du 20 juillet 2017.

Approbation des investissements suivants :

- ☛ *Remplacement du véhicule de livraison et de conciergerie pour un montant de CHF 22'000.00*
- ☛ Domaine des Muèses
 - *Rénovation des façades et menuiserie extérieure de la ferme pour CHF 205'000.00*
 - *Entretien du grenier pour CHF 80'000.00*
 - *Remplacement du hangar à machines pour CHF 210'000.00*
- ☛ *Construction d'une centrale de chauffe à plaquettes forestières pour CHF 870'000.00 pour le complexe des Bonnesfontaines (Foyer, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines, Centre scolaire, bâtiment locatif no 26, logements pour seniors).*

6. ACTIVITES ET TRAVAUX EFFECTUES

6.1 Forêts

☛ Exploitation

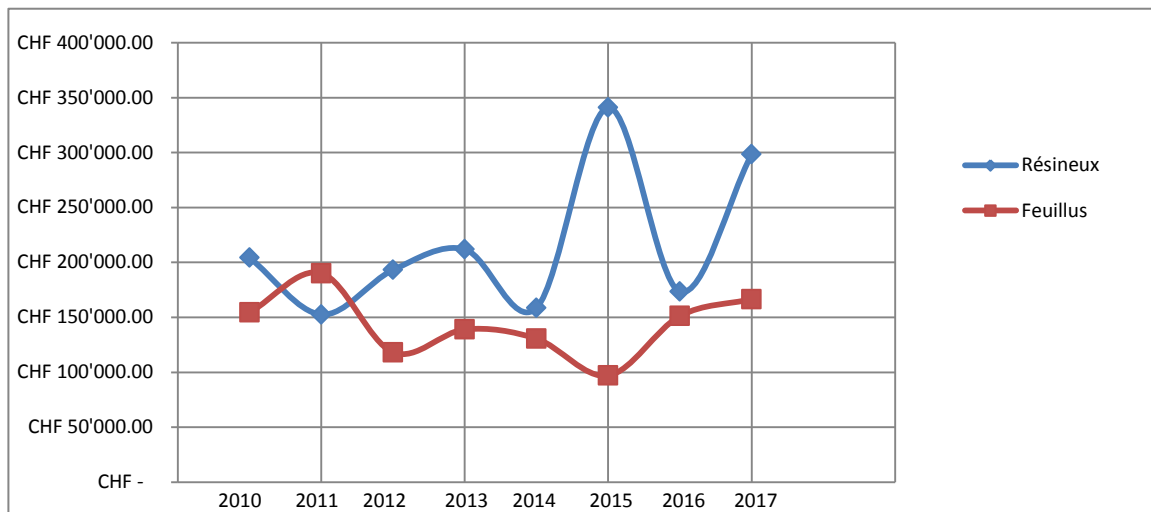
Forêts de plaine (Sarine et Basse-Singine)
Période : du 01.01.2017 au 31.12.2017

Exploitation (coupes effectuées)						Possibilités		Différence	
normales		extraordinaires		TOTAL		6000 sv			
Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv
2'652	2'292	22	31	2'674	2'323	3'060	2'940	-386	-617

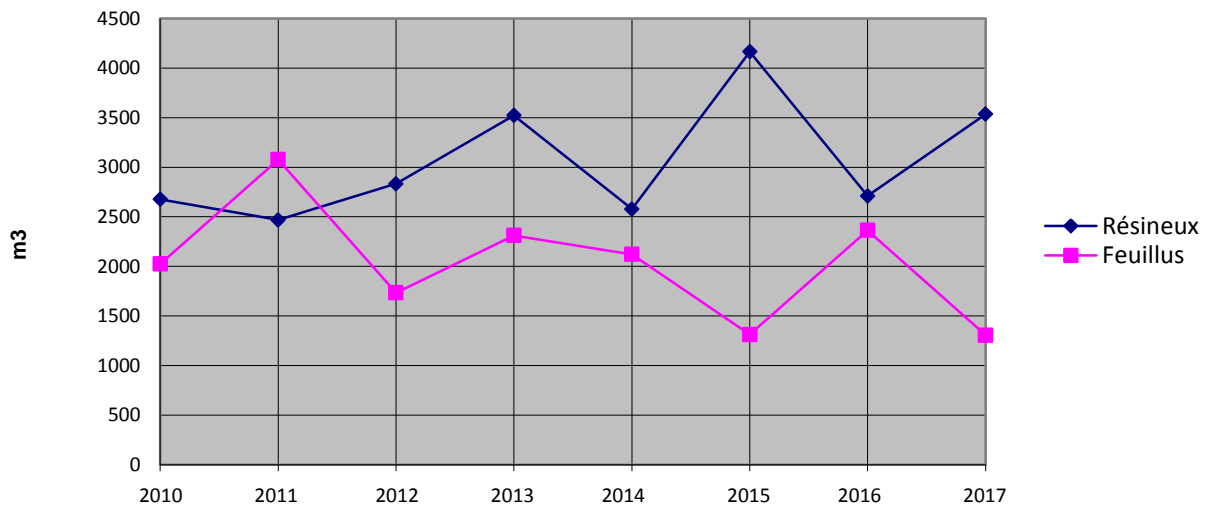
LEGENDE

sv = sylve = m³ sur pied
 1 sv = 1 m³

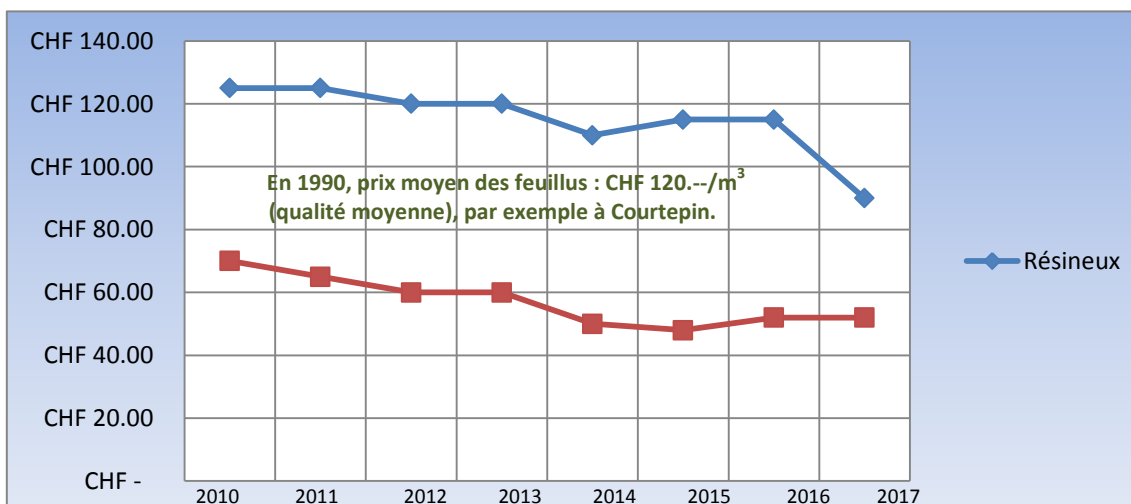
Evolution des ventes de bois résineux et feuillus



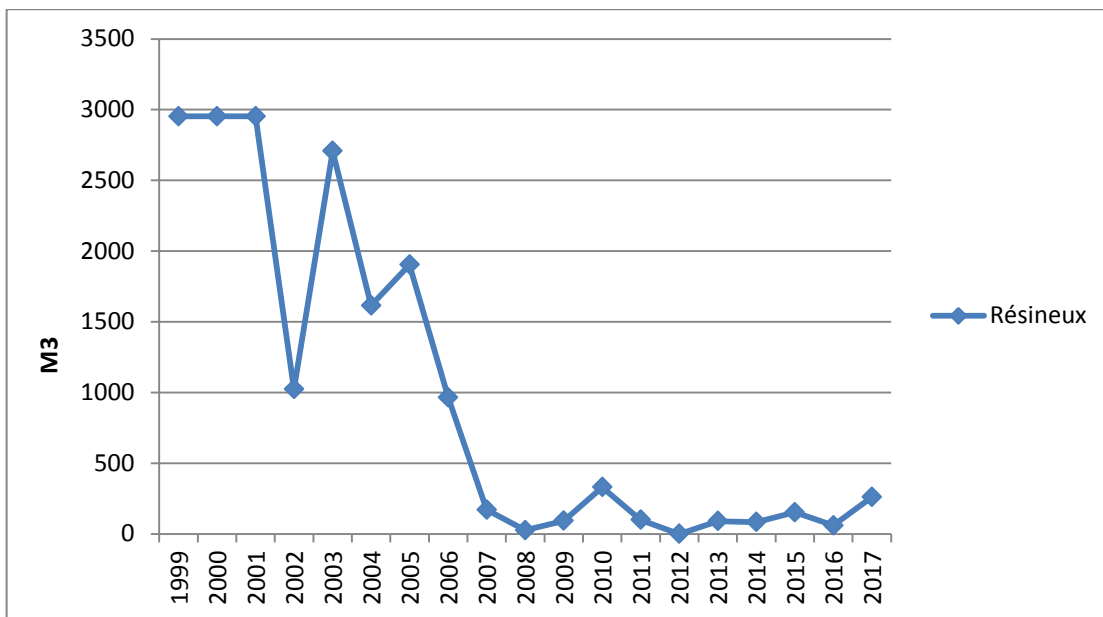
M³ de bois vendus



Evolution du prix du m³ de bois

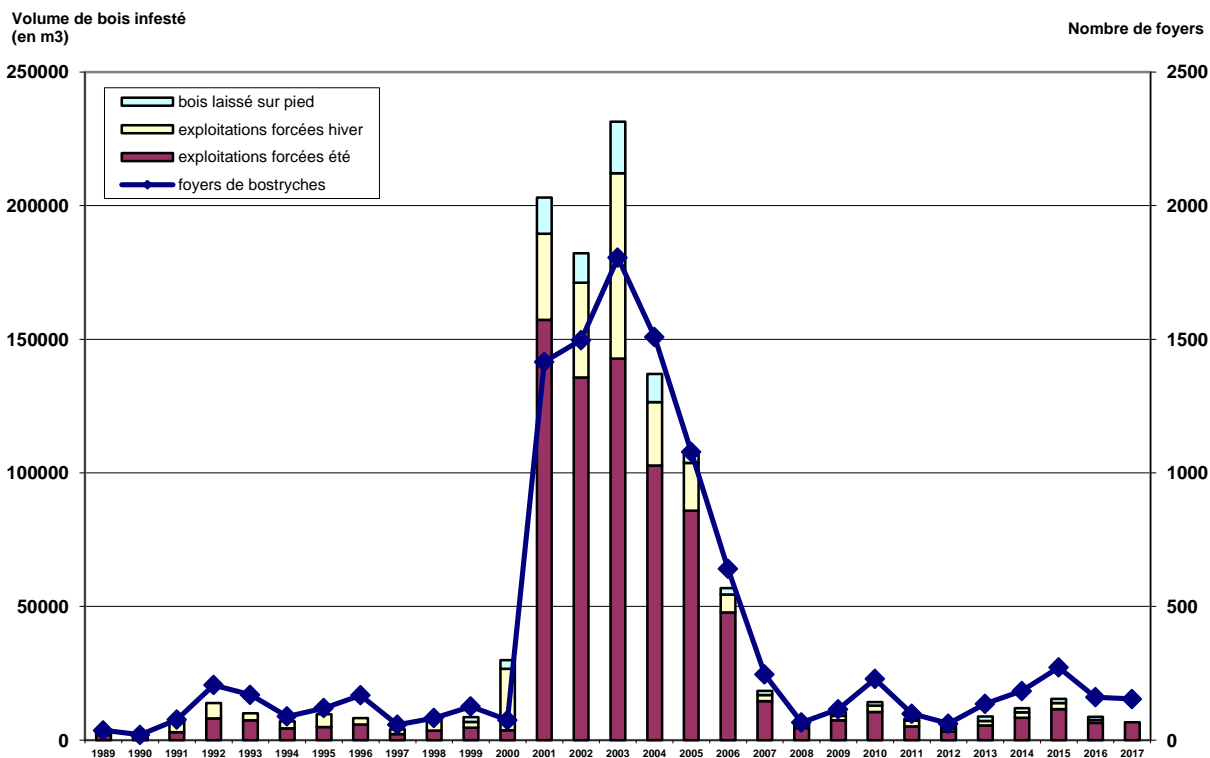


Evolution du bostryche depuis l'ouragan Lothar de 1999



La situation est tout à fait normale aujourd'hui.

Canton de Fribourg Typographe : Volume de bois infesté et nombre de foyers de 1989 à 2017



📌 Situation au niveau suisse : Scolytes – le typographe gagne du terrain

Selon l'Institut fédéral de recherches WSL, au niveau national, le nombre de nouveaux foyers d'infestation est passé de 3'540 en 2016 à 4'600 en 2017. Dans les 1'140 pièges à phéromones relevés, en moyenne 16'000 scolytes ont été dénombrés par piège en 2017, soit 20% de plus que l'année précédente (Tab. 1).

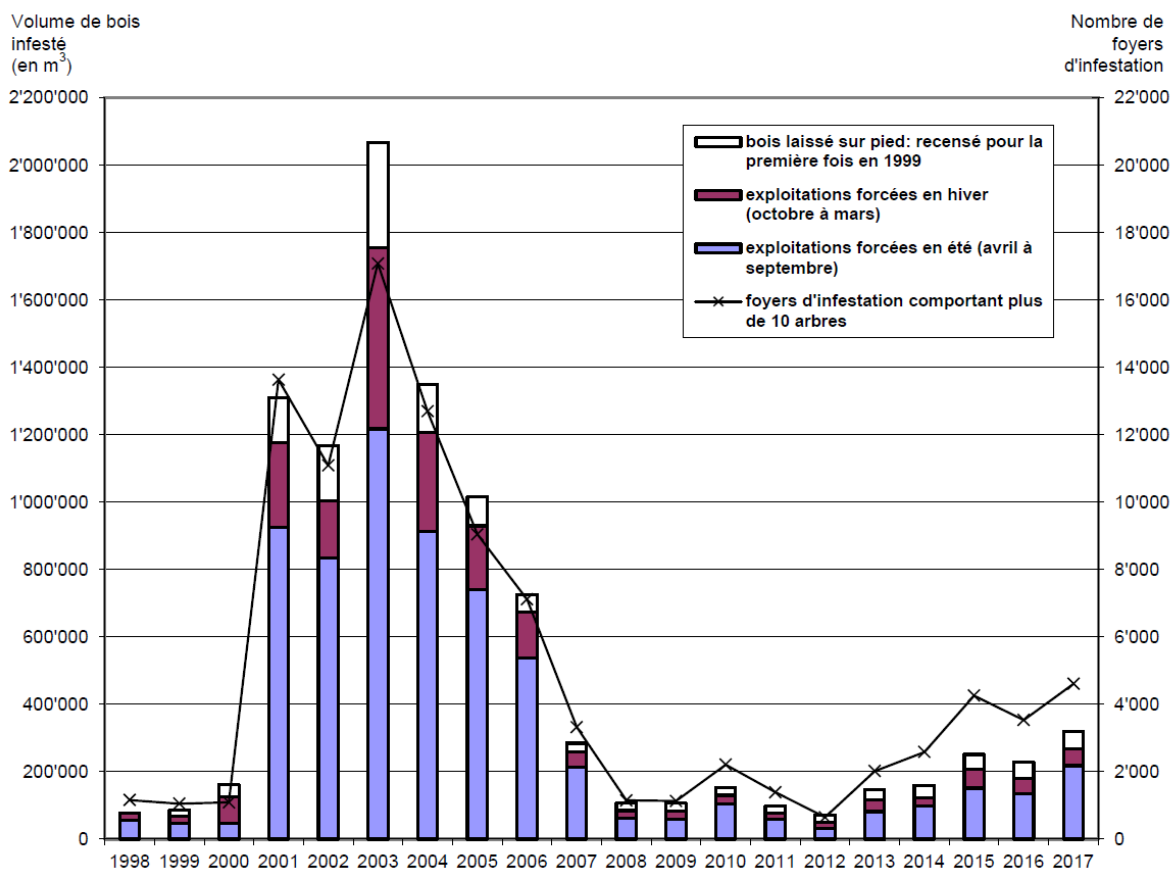


Fig. 1: Typographe: volume de bois infesté et nombre de foyers d'infestation inventoriés en Suisse entre 1998 et 2017.

Évolution future

La situation est inquiétante car ces dernières années, de nombreux arbres atteints par les scolytes (plus de 20% dans certaines régions) ont été laissés sur pied dans les peuplements. De plus, une grande quantité de matériel de pontage frais est disponible suite aux dégâts des tempêtes de janvier 2018. Les perspectives pour l'année en cours ne sont donc pas spécialement réjouissantes. En cas de périodes prolongées de canicule et de sécheresse, il faudra compter sur une augmentation continue des populations de scolytes.

La mesure la plus importante est de nettoyer à temps la majorité des dégâts de tempête et de scolytes. Des contrôles renforcés dès le printemps permettent de détecter plus rapidement les nouveaux foyers. Les régions particulièrement touchées par les dégâts des tempêtes en janvier et par les scolytes l'an passé devront être surveillées prioritairement en 2018.

Le marché des bois, particulièrement celui des feuillus, demeure morose. L'abolition du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro a eu des effets négatifs sur les prix du bois et sur le produit des ventes des exploitations forestières. Ces répercussions ne sont à ce jour pas encore atténuées.

Le prix moyen du bois est par contre resté relativement stable. Le plan de gestion prévoit la coupe de 2'940 m³ de feuillus par année ce qui correspond à la moitié des possibilités annuelles.



La demande en bois de feu est restée stable. Par contre, le prix de vente de cet assortiment ne couvre pas les frais de la préparation.

Le bois d'énergie prend chaque année de la valeur ce qui permet une plus grande propreté des forêts.

L'Assemblée bourgeoisiale du 21 décembre 2017 a accepté le développement d'une centrale de chauffe à plaquettes forestières pour le complexe des Bonnesfontaines à Torry (Foyer, Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines, Centre scolaire, bâtiment locatif no 26, logements pour seniors). La Bourgeoisie a la possibilité de couvrir la totalité du besoin en plaquettes qui s'élèvera à 2'500 m³/an. La préparation des plaquettes et l'alimentation de la chaufferie seront organisées dans le cadre des activités de l'exploitation forestière. La gestion de l'installation sera confiée à un collaborateur de l'exploitation forestière de la Bourgeoisie, de la fourniture de la matière première à la surveillance des installations.

Bois énergie

Energie produite selon les règles du développement durable :

		
1 m ³ de plaquettes forestières	=	100 l de mazout
1 m ³ de bois	=	280 l de mazout

En 2017, 2'491.05 m³ de bois brut ont été vendus, ce qui représente 6'974.94 m³ de plaquettes, soit 697'494 litres de mazout.

Plantations

Durant l'été, l'équipe est intervenue dans les plantations afin de les nettoyer et de les éclaircir. Elle a aussi procédé au démontage des protections contre le gibier (clôtures ou individuelles). Malgré un bon développement du rajeunissement naturel, chaque année, nous devons le compléter à raison d'un hectare en moyenne.

Durant les deux premières semaines des vacances scolaires de juillet, les jeunes engagés ont prêté main forte à l'équipe forestière pour le nettoyage des alentours du Centre forestier et des divers bâtiments (garage, local chauffage et garage de Cudré). Ils ont également procédé à la mise en tas de branches, le fauchage de diverses plantations, le marquage à la peinture des limites de forêts et l'entretien des chemins de débardage.

Rôle social des forêts

Une grande partie du massif forestier, propriété de la Bourgeoisie, se situe en périphérie de la Ville de Fribourg et est très fréquentée par la population. Cela implique de la part du propriétaire la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones lors des travaux d'entretien (abattage, aménagement, nettoyage des parcours, etc.). Tout comme l'année passée, le Canton et la Confédération apportent leur aide par des subventions pour ces forêts dites à caractère social.

Les principales forêts à caractère social de la Bourgeoisie sont les suivantes : Bourguillon (12 ha), Thann (21 ha), Verdilloud (107 ha), Moncor (38 ha), Grossholz (42 ha) et La Faye (39 ha), soit un total de 259 ha.

Divers travaux

Différents travaux ont été effectués dans les propriétés de la Bourgeoisie dont les principaux furent :

- Des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage, de taille de haies, de nettoyage, d'évacuation d'arbres et de branches ainsi que la mise en place de gravier sur divers sites, dans différentes communes, dans les propriétés de la Bourgeoisie et de particuliers.
- Des coupes de bois dans le cadre du plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg.
- Les travaux d'entretien réalisés dans le cadre du parcours didactique « Au Bois d'Mon Cœur ».
- Les coupes de sécurité et les interventions sylvicoles dans la Vallée du Gottéron.
- L'abattage et la mise à port de camion des sapins de Noël.
- Des plantations diverses et soins culturaux.
- La gestion du cimetière de Bourguillon, notamment le secteur des tombes cinéraires en ligne, également l'enlèvement de tombes, divers travaux d'entretien, d'aménagement et de plantations.
- L'abattage et le reboisement d'arbustes au Pont de la Poya ainsi que la création d'une clôture pour séparer la prairie du reboisement dans le cadre du projet Poya H182.
- Divers travaux d'entretien effectués à la Maison Notre-Dame du Rosaire à Grolley.
- La remise en état de la grille pluviale aux esserts de Torry.
- Des travaux importants réalisés au Windig suite à un éboulement.
- La consolidation du pont Chretza à la Route du Lägerli.
- La mise en place d'une clôture au Lägerli.
- L'aménagement d'une place de parc à Bertigny.
- L'élaboration de 26 supports pour les bacs à fleurs de la Maison bourgeoisie.
- La pose de panneaux d'informations au Lac de Pérolles et à Morlon.
- Le démontage d'un abri à bois et à machines aux Muèses.
- Le dégagement du captage et des travaux d'abattage après le réservoir de la Tuffière.

Collaborations diverses

Fondation St-Louis

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Fondation St-Louis a repris les activités du chantier écologique de la Ville de Fribourg. Elle œuvre également dans les propriétés de la Bourgeoisie de Fribourg et a notamment permis l'entretien de l'extérieur du Centre forestier, le sciage de quartiers de hêtres en bûches, la remise en état des sentiers et chemins, de layons, de parcours dans diverses forêts ainsi que la mise en tas de branches, le nettoyage et l'entretien des emplacements après les coupes de bois dans les forêts de Bourguillon et de Moncor, forêts dites à caractère social.

Collaboration avec la Ville

Comme chaque année, la collaboration avec les différents services de la Ville s'est avérée excellente.

6.2 Domaines agricoles

Domaine de Schmitten

- Remplacement de la porte d'entrée
- Entretien courant

Domaine de Menziswil

- Réparation de la toiture du bâtiment 5A
- Réparations et frais de drainages 2017
- Entretien courant

Domaine de Bertigny

- Raccordement au collecteur EU/EC et raccordement séparatif (participation du voisinage)
- Aménagement d'une place de parc par l'équipe forestière pour le Service médical
- Entretien courant

Domaine du Windig

- Remplacement de la chaudière
- Goudronnage de la route suite à un éboulement, suite et fin
- Entretien courant

Domaine du Guintzet

- Entretien de la toiture - réparation de tuiles
- Entretien courant

Domaine des Muèses

- Remise en état du pignon d'entrée sur la ferme
- Démolition de l'abri à machines et à bois par l'équipe forestière
- Entretien courant

Domaine de Villars-les-Joncs

- La démolition de la grange no 105 n'a pas été effectuée. Le dossier est en suspens auprès des instances concernées.
- Entretien courant

Les domaines de **Friesenheit** et **des Rittes** n'ont nécessité qu'un entretien courant.

6.3 Montagnes

Chalet Chnewis

- Epierrage et amélioration des pâturages
- Entretien courant

Chalet de l'Unter-Spittelgantrisch

- Aménagement d'une place (dalles en béton) dans le cadre du projet du Syndicat à buts multiples du Muscherental (MZG)
- Entretien courant

☛ **Chalet du Lägerli**

- Remplacement d'une conduite d'eau
- Contrôle des installations électriques
- Entretien courant

☛ **Chalet de l'Ebener-Gantrisch**

- Rénovation partielle de la toiture en tavillons
- Entretien courant

Les bâtiments du **Grossrieder-Kneuwiss**, de **l'Eggers-Wannels**, du **Ritzwannels**, du **Gantrischli**, de **l'Ober-Spittelgantrisch**, du **Spitalvorsatz (chalet et ferme)**, de la **Bourlaya**, de **l'Oberer-Vorsatz** et de **l'Ober-Lägerli** ont fait l'objet d'un entretien courant.

☛ **Pâturages et chemins**

- Entretien courant notamment en collaboration avec le Fondation St-Louis (ex-Chantier écologique de la Ville de Fribourg)

6.4 Jardins familiaux

Une subvention de Fr. 8'500.00 est allouée à l'Association des jardins familiaux de Fribourg et environs à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire.

- Entretien courant

6.5 Vignes

Après la construction d'un bâtiment (+ équipement) au domaine de Riex en 2011, la récolte 2016 a été vinifiée et élevée au domaine par M. François Meylan, œnologue réputé dans la région. Cette façon de faire garantit une traçabilité du produit et une meilleure maîtrise de la qualité.

Tous les vins blancs 2016 ainsi que le Rosé produits par le Domaine de l'Hôpital, situé dans le Lavaux, ont été récompensés par les « Lauriers d'Or » Terravin, label de qualité des vins vaudois.

En plus des Lauriers d'Or Terravin, les vins de la Bourgeoisie ont brillé dans différents concours :

Mondial du Chasselas 2017 : médaille d'or pour le Dézaley.

Sélection des vins vaudois 2017 : médailles d'or pour le Dézaley et d'argent pour le Riex blanc.

Grand Prix du Vin Suisse 2017 : médailles d'argent pour le Riex et l'Epresses blanc.

☛ **Domaine de Riex**

- Remplacement de la chaudière de l'immeuble Rue du Collège 22-24
- Peinture extérieure du bâtiment (volets/portes/fenêtres)
- Entretien courant

🍷 **Domaine de Béranges**

- Entretien courant

🍷 **Production de la récolte 2017**

		Récolte 2017 à l'inventaire au 31.12.2017	Récolte 2016 à l'inventaire au 31.12.2016
Rieux blanc / Epresses blanc	Chasselas	31'994 litres	32'250 litres
Rieux rouge / Epresses rouge	Gamay	5'500 litres	6'400 litres
Dézaley	Chasselas	7'323 litres	7'350 litres
Béranges blanc	Chasselas	9'059 litres	9'080 litres
Béranges rosé	Gamaret	} 2'430 litres	2'900 litres
Gamaret rouge	Gamaret		

Mystères du temps et de la nature, mystère et grandeur de la vigne qui contraignent le vigneron à s'adapter à sa vie et à ses exigences comme peu de cultures probablement ne l'exigent. Mais surtout lorsque tout est adéquat, quel bonheur, quelle satisfaction.

Après un millésime 2016 tout de difficultés culturales et une finale qualitative d'apothéose bluffant tous les professionnels, le millésime 2017 s'inscrit dans la liste des très grands millésimes de notre pays. Il fait suite à un 2015 d'anthologie, aux vins d'une richesse jamais atteinte encore dans nos vignobles et à un 2016, cauchemar climatique des vigneron, compliquant tous les travaux et imposant une lutte sans répit contre les maladies cryptogamiques provoquées par l'alternance de périodes chaudes entrecoupées d'importantes précipitations.

La qualité de la récolte 2017 est superbe, rouges et blancs confondus, tous les paramètres qualitatifs favorables à la vigne s'étant réunis tout au long de l'année. Deux semaines de froid en février, deux semaines de canicule en juillet et pour le reste de l'année un climat extrêmement favorable à la vigne. Mais fragilité de tous pronostics, la vigne est passée à deux doigts du gel de printemps et de la sécheresse en fin d'été. A la récolte, les sourires étaient ainsi de mise, du raisin mûr, parfaitement sain et aux concentrations en sucre et acidité ainsi que de l'ensemble des composants idéaux.

En cave aujourd'hui, les blancs se présentent équilibrés, fruités et longs en bouche, les rouges intenses en couleurs sont riches pour des vins composés essentiellement de gamay. Dégustés comme il se doit avec modération, ces vins raviront tous les palais.

Commercialisation

La vente des vins se fait soit directement au Domaine de l'Hôpital à Rieux, soit à la cave de la rue des Alpes 14.

6.6 Bâtiments locatifs

☞ **Centre forestier de La Corbaz**

- Entretien courant

☞ **Samaritaine 38**

- Mise en conformité de l'installation de chauffage - Remplacement de la chaudière à gaz
- Remplacement de 3 cuisinières à gaz par 3 cuisinières électriques
- Réfection des balcons
- Entretien courant

☞ **Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoise**

- Entretien courant

La Fondation de l'Hôpital des Bourgeois prend en charge les investissements dont les frais financiers seront acceptés par la Commission des Etablissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS).

☞ **Rue du Pont-Muré 14**

- Assainissement de la toiture, de la verrière, des cheminées et entretien de la façade
- Entretien courant

☞ **Rue des Alpes 8 - 14**

- Réparation et contrôle des installations au restaurant suite à un dégât d'eau
- Remplacement de l'adoucisseur d'eau
- Rénovation d'un appartement :
 - peinture, agencement de cuisine, sanitaires, carrelage, parquet, électricité
- Entretien courant

☞ **Samaritaine 9**

- Entretien courant

☞ **Rue du Pont-Muré 16-18**

- Changement du sol au Restaurant du Gothard
- Remplacement de la porte d'entrée côté appartements
- Entretien courant

☞ **Rue St-Pierre-Canisius 13**

- Entretien courant

☞ **Route des Bonnesfontaines 26-38**

- Assainissement du sol de la douche des 5 chambres d'étudiants
- Remplacement et réparation des robinets, douches et toilettes dans les salles de bain des chambres d'étudiants
- Entretien courant

6.7 Bourguillon

☛ **Chapelle**

- Rénovation de la façade extérieure
- Nettoyage des murs intérieurs de la chapelle
- Installation d'une boucle magnétique
- Réparation de la toiture
- Entretien courant

☛ **Chemin de la Chapelle 1**

- Entretien courant

☛ **Cure de Bourguillon**

- Rénovation du mur du jardin (côté route de Bourguillon)
- Entretien courant

7. ACHAT DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu d'achat en 2017.

8. VENTE DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu de vente en 2017.

9. AUTRES ACTIVITES EN COURS

- **PAD Torry-Est**

Ce dossier est en stand-by.

- **PAD Les Hauts-de-Schiffenen / Planification**

Le PAD Les Hauts-de-Schiffenen a été mis à l'enquête le 14 novembre 2017. L'enquête a soulevé quelques oppositions qui seront traitées par la Ville de Fribourg. La convention d'équipements avec la Ville de Fribourg a également été signée le 14 novembre 2017. Un autre document très important a lui aussi été signé le 11 janvier 2018, soit la convention d'équipement et de phasage des travaux pour le PAD Les Hauts-de-Schiffenen Est et Ouest. Ce document régit les rapports entre les deux PAD.

- **PAD au lieu-dit « Schmiedmatte » (Schmitten)**

Le DDP avec l'investisseur a été approuvé par l'Assemblée bourgeoise du 21 décembre 2017. La planification pour l'obtention du permis de construire est en cours.

- **Syndicat d'améliorations foncières Chatalet-Champaflon (constitution du syndicat en 1995)**

Quelques petites corrections de limites et des adaptations de servitude ont encore occupé le Syndicat AF Chatalet-Champaflon en 2017. Le décompte final devrait être mis à l'enquête en automne 2018 et ce dossier pourra être clos en principe en 2019.

- **Logements pour seniors – planification des travaux sur l'article 6522 à la Route des Bonnesfontaines, immeuble qui se situera près du Foyer des Bonnesfontaines**

L'Assemblée bourgeoise a approuvé, lors de son assemblée du 12 décembre 2013, un crédit d'étude de Fr. 500'000.00 TTC pour le développement d'un projet de logements à loyers abordables pour seniors. En effet, les personnes âgées souhaitent profiter de logements adaptés avant de penser à une entrée au home. C'est pourquoi il est primordial de leur proposer un habitat confortable de 2 ou 3 pièces dans lequel elles se sentent entourées et en sécurité. Différents services payants (repas, blanchisserie, conciergerie sociale, par exemple) pourront voir le jour sur demande des locataires. Ces habitations se trouveront à proximité immédiate de la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines à Fribourg et les synergies avec cette dernière représentent un atout majeur.

Le montant du crédit d'étude a été utilisé pour couvrir les frais du concours d'architecte, lancé en juillet 2014 par le bureau d'architectes Andrey-Schenker-Sottaz, et qui a été remporté par l'atelier d'architecture Zamparo Architectes SA. Ce montant englobe les prestations de l'avant-projet (recherche de partis et estimation sommaire des coûts de construction, avant-projet et estimation des coûts), du projet de l'ouvrage (projet de l'ouvrage, études de détail, devis général +/-10%) et la procédure de demande d'autorisation (mise à l'enquête).

Le projet a été mis à l'enquête publique dans la Feuille officielle du canton de Fribourg du 29 décembre 2017.

Le crédit d'ouvrage sera sollicité lors de l'Assemblée bourgeoise de mai 2018.

- **Montagnes-Gantrisch / MZG Muscherntal : Assainissement du Wannelsweg**

Les démarches administratives n'ont pas permis à la MZG Muscherntal de débiter les travaux en automne 2017 comme prévu. L'assainissement du Wannelsweg a toujours été enregistré comme une priorité et il sera exécuté avant la saison estivale 2018.

- **Domaine de Menziswil : EKLM – Drainages / Planification du remplacement de la conduite principale**

Depuis 1925, le Horiabach s'écoule en grande partie sous terre. Après des travaux importants réalisés en 1991 (1^{ère} étape) et en 1996 (2^{ème} étape), il s'agit aujourd'hui d'entamer la 3^{ème} étape, soit de remplacer les dernières conduites souterraines. Le dossier est actuellement bloqué, car le Canton désire revitaliser les cours d'eau. C'est la raison pour laquelle le Comité de l'EKLM souhaite mandater une Commission d'évaluation pour justifier le bienfonds d'une mise sous terre du Horiabach. Une remise à ciel ouvert signifierait une perte importante de terres agricoles.

- **Montagnes-Lägerli : Construction d'un bâtiment agricole (écurie/stabulation/grange)**
Le bâtiment a été mis en service le 4 novembre 2017 et répond en tous points aux attentes. Le surfacage entre le bâtiment et la route (enrobé) sera exécuté en été 2018, temps nécessaire au terrain pour se stabiliser. Le décompte de construction respecte le budget.

10. DIVERS

- **Réforme structurelle et financement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg 2014-2051 pour un montant de CHF 1'695'000.00**
 - *Mesures d'assainissement pour financer la Caisse de pension*
 - *Participation annuelle de la Bourgeoisie : CHF 90'686.00 (amortissement et intérêts)*
- **Bains de La Motta SA**
Participation aux frais d'exploitation de la piscine par un montant de CHF 50'000.00
- **Service social de la Ville de Fribourg**
Versement d'un subside de CHF 100'000.00
- **Fondation St-Louis**
Subside annuel de CHF 1'200.00
- **Fondation du logement**
L'Assemblée bourgeoise du 15 décembre 2016 a accordé à la Fondation du logement, lors de son budget 2017, une réduction de CHF 100'000.00 sur la redevance annuelle de CHF 165'000.00 (arrondi) et ceci pour la période allant de 2017 à 2021 (concerne la Fondation de l'Hôpital et la Régie des Copropriétés).
- **Sœurs hospitalières de Ste-Marthe**
Rente en faveur des Sœurs hospitalières de Ste-Marthe Brunisberg ayant travaillé à l'Hôpital des Bourgeois avant 1956 pour un montant de CHF 2'317.00
- **Dépôt de Moncor**
Rénovation de la toiture du dépôt no 2 dans la forêt de Moncor
- **Fondation de Fribourg pour la Jeunesse**
Subvention à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse d'une somme de CHF 40'000.00
- **Archives de la Ville 2016-2020**
Participation salariale pour 2 personnes en charge de l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine de la Ville de Fribourg et de la Bourgeoisie pour un montant annuel de CHF 50'000.00
- **Dons et subventions**
Divers dons et subventions pour CHF 27'450.00

11. LES BONNESFONTAINES – RESIDENCE BOURGEOISIALE

11.1 Direction

Informations générales

L'année 2017 a été particulièrement active aux Bonnesfontaines. Voici quatre objectifs principaux qui y ont été poursuivis et qui ont fait l'objet d'audits et de contrôles. Il s'agit de domaines relatifs aux soins palliatifs, au développement durable, aux relations de l'EMS avec les proches et aux risques psychosociaux.

La démarche choisie pour l'amélioration des soins palliatifs a abouti à l'obtention d'un certificat Palliative-Gériatrie 2016-2018 remis par Voltigo (Equipe mobile de soins palliatifs) et l'AFIPA. Cette action a permis à l'institution d'améliorer la prise en soins palliatifs de ses résidentes et résidents, de former la quasi-totalité des collaborateurs de tous les services dans le but de lutter contre la douleur et d'aider à rendre la vie à l'EMS la plus acceptable possible. Les Bonnesfontaines font partie des 4 premiers EMS du Canton à être labellisés dans ce domaine.

Le label ESR (Etablissement de soins responsable) dans le domaine du développement durable a été effectué par une entreprise spécialisée en environnement, Projet21. Cette démarche permet aux Bonnesfontaines d'évoluer dans les trois domaines-clés du développement durable : les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Les Bonnesfontaines font partie des 3 premiers EMS de Suisse à être labellisés dans ce domaine.

La thématique des relations avec les proches a été choisie par le Service du médecin cantonal pour que les EMS améliorent leur organisation et fassent vivre la relation EMS-Résident-Proches. Cette première analyse a été parfaitement réussie, elle sera suivie d'une deuxième en 2019. Un document a été spécialement rédigé par l'institution dans le sens de la promotion des relations avec les familles et les proches.

Les discussions et le rapport de l'audit croisé entre EMS Fribourgeois sur le thème des risques psychosociaux ont incité les Bonnesfontaines à rédiger un règlement et à mettre sur pied une série de mesures dans le but de prévenir le harcèlement moral et sexuel. Des personnes de confiance ont été nommées, un psychologue organise des supervisions de groupes et une masseuse thérapeutique se met régulièrement à disposition pour des massages assis dans le but de détente et de bien-être.

En plus des quatre domaines précités qui ont fait l'objet de contrôles, Les Bonnesfontaines ont été auditées pour le renouvellement de leur certification QUAFIPA 2018-2020.

Le Conseil des Bonnesfontaines

Le Conseil des Bonnesfontaines s'est réuni à cinq reprises pour prendre connaissance des rapports de la direction sur la vie à la résidence, les objectifs et les formations 2018, pour approuver les comptes et budgets, débattre et décider de sujets liés à la gestion.

Il a pris connaissance de l'enquête de satisfaction des résidents dont le taux de satisfaction s'élève à 94% en amélioration de 2% par rapport à l'enquête de 2015.

Il a pris une nouvelle disposition réglementaire quant aux salaires des collaboratrices et collaborateurs des services hôteliers et administratifs. Les augmentations dans les paliers de l'échelle de traitement de l'Etat s'effectueront désormais tous les deux ans au lieu de chaque année. Cette solution a été proposée par un groupe de travail interne dans le but de faire face aux augmentations de charges qui ne sont pas assurées par des recettes et par le prix de pension bloqué à son niveau de 2013. Le personnel soignant répondant aux règles de l'Etat de Fribourg n'est pas soumis à cette disposition.

Il a approuvé le Règlement sur les risques psycho-sociaux et a ratifié les modifications du règlement Dons et avantages qui prévoit que tout don reçu par le personnel est réparti entre tous les collaborateurs des Bonnesfontaines sous la supervision de la Commission du personnel.

Il a décidé de la réalisation d'une salle de sport et de l'achat de matériel de fitness financés par des dons et un prélèvement à la provision réalisée dans ce but.

Une journée au vert a été organisée à l'Auberge des 4-Vents. A cette occasion, il a été discuté en particulier des investissements envisagés pour 2018 et les années suivantes. L'agrandissement de la salle à manger des résidents a fait l'objet d'une attention particulière, un projet a été présenté par le bureau d'architecture qui a rénové le bâtiment en 2011. Il a été convenu d'adresser une demande de financement à la CODEMS pour 14 objets dont la moitié concerne le bâtiment.

Le Conseil des Bonnesfontaines a été renseigné régulièrement sur le taux de couverture de la Caisse de pensions Veska (125% au 31.12.2017) à laquelle le personnel des Bonnesfontaines est affilié.

Les statistiques

Les statistiques 2017 mettent en évidence les éléments suivants :

- Le nombre d'accueil s'élève à 40, soit 20 de plus que l'an passé. Ce chiffre est particulièrement élevé. Il tient en particulier au fait que Les Bonnesfontaines ont accueilli des personnes déjà très fragilisées et qui n'ont passé pour certains que quelques semaines dans la maison.
- La durée du séjour s'est établie à 3 ans (en diminution de deux ans par rapport à 2016) alors que l'âge moyen des résidents est de 86.2 ans (2016 : 86 ans).
- Le niveau RAI moyen continue à augmenter, il s'élève à 6.72 (2016: 6.15).
- Enfin, le nombre de personnes hospitalisées est de 12, chiffre identique à 2016.

Ces chiffres démontrent que l'EMS s'occupe de personnes d'un âge moyen élevé et de plus en plus dépendantes. Cette tendance est souhaitée par le Service de la Prévoyance sociale et de sa politique d'encouragement de la personne âgée à rester le plus longtemps possible à domicile.

Pour ce qui est du personnel, les absences de longue durée de 30 jours et plus ont diminué en 2017 aussi bien pour les soins (- 358.5 jours) que pour l'exploitation (- 216.5 jours). Les mesures prises liées au Règlement des risques psycho-sociaux et aux entretiens systématiques en cas d'absence ont des incidences positives sur ces chiffres. Les Bonnesfontaines ont toutefois eu la chance de ne pas être confrontées à des situations de maladies ou d'accidents qui peuvent surgir à tout moment.

Statistiques résidents

Mouvements	
Nombre de lits	87
Effectif au 1er janvier 2017	84
Décès	36
Entrées	40
Départs	2
Effectif au 31 décembre 2017	86

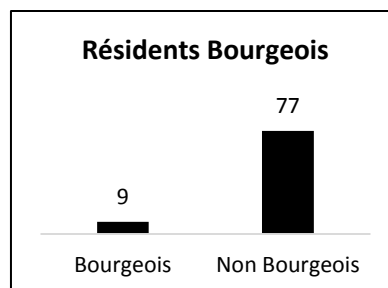
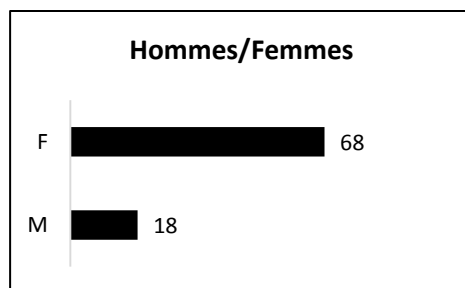
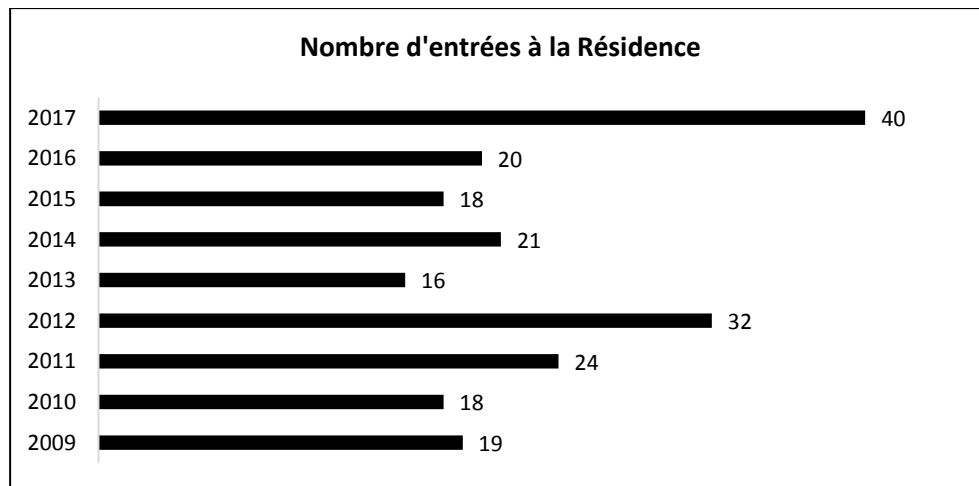
Prix journaliers pension	
Degrés de soins	CHF
RAI 1 à 12	103

Niveaux de soins	2013	2014	2015	2016	2017
RAI 1	0	0	0	192	0
RAI 2	9'082	9'019	7'595	4'310	2'030
RAI 3	160	190	480	1'418	2'904
RAI 4	2'170	2'453	4'125	4'894	2'664
RAI 5	2'524	2'139	1'486	1'328	1'422
RAI 6	1'707	1'613	2'668	2'575	5'154
Total RAI 1 à RAI 6	15'643	15'414	16'354	14'717	14'174
RAI 7	6'148	5'888	5'700	6'406	6'206
RAI 8	4'157	4'100	3'353	3'904	3'829
RAI 9	2'466	2'970	2'638	2'502	2'210
RAI 10	2'991	3'135	3'059	3'604	4'092
RAI 11	263	121	375	362	927
RAI 12	0	0	0	0	179
Total RAI 7 à RAI 12	16'025	16'214	15'125	16'778	17'443
TOTAL RAI 1 à 12	31'668	31'628	31'479	31'495	31'617

RAI moyen	5.90	5.91	6.15	6.72
------------------	------	------	------	------

Années	Journées de séjour/taux d'occupation	
	Journées	Taux
2013	31'668	99.7%
2014	31'628	99.6%
2015	31'690	99.8%
2016	31'770	99.8%
2017	31'617	99.6%

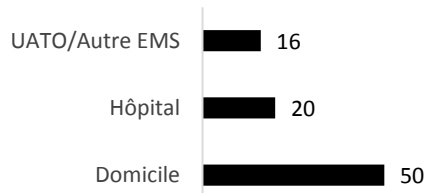
Journées d'absence (hosp/vac)	
2013	299
2014	202
2015	211
2016	275
2017	162



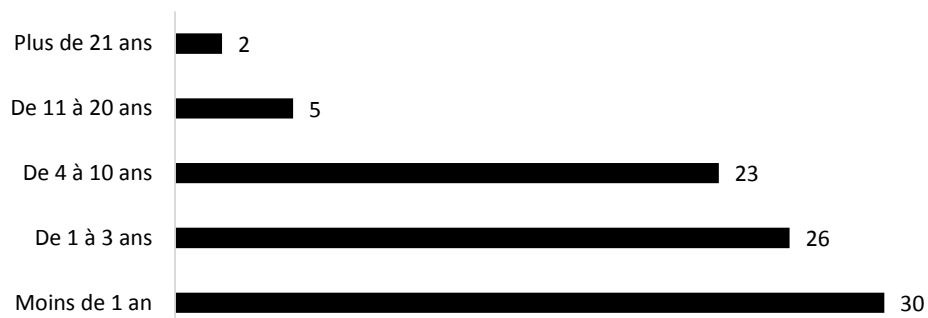
Communes de provenance

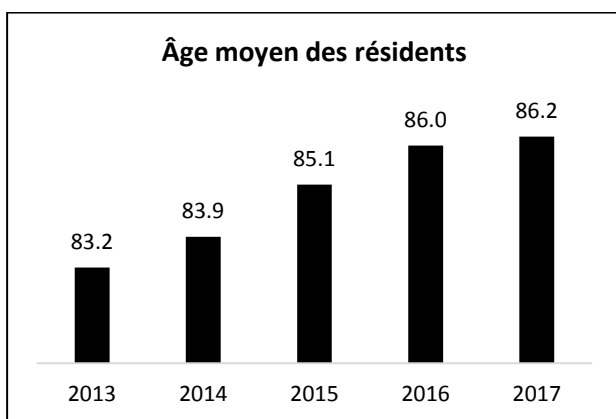
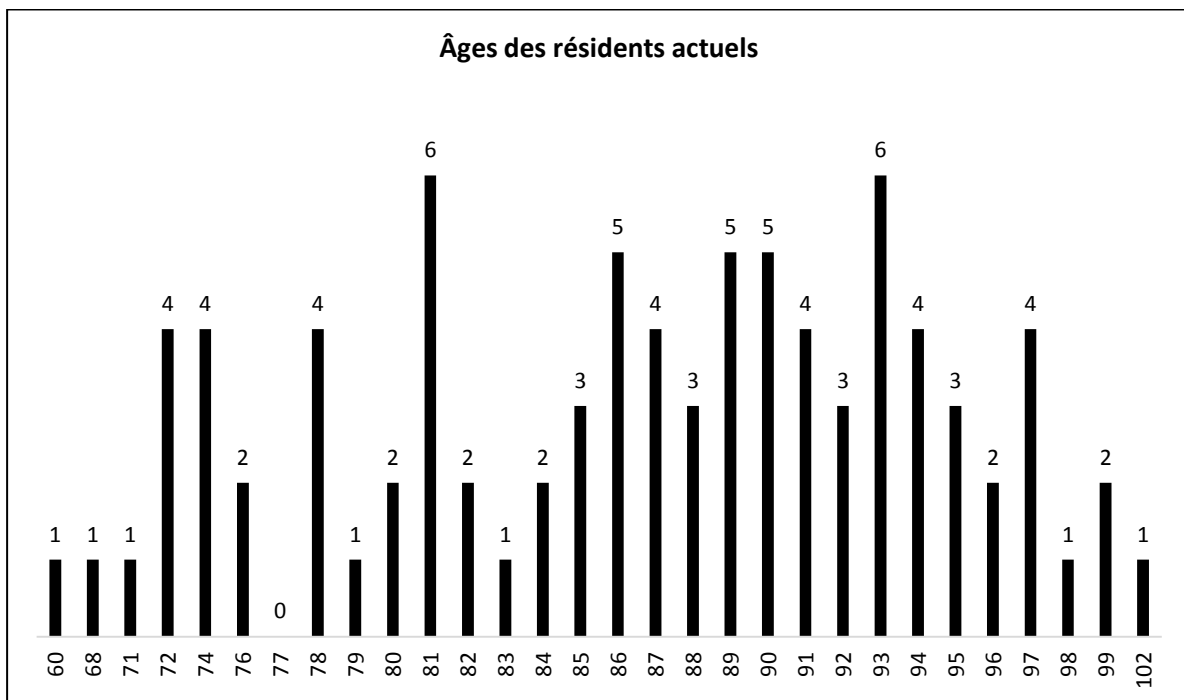
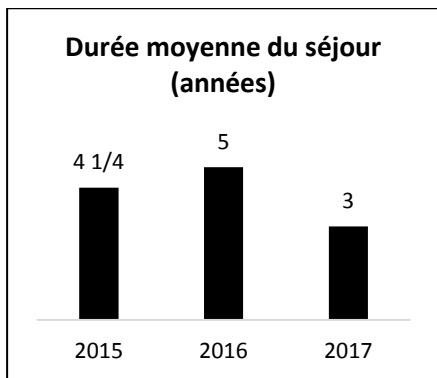


Provenance lors de l'admission



Durée moyenne de vie aux Bonnesfontaines





Statistiques personnel

Personnel effectif au 31.12	2014		2015		2016		2017	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT

Animatrices	3	1.9	4	2.3	4	2.6	5	3
-------------	---	-----	---	-----	---	-----	---	---

Infirmier chef et adjointe / Inf. chef	2	2	1	1	1	1	1	1
Infirmières / Infirmiers / ASSC	25	19.6	25	19.9	29	23.5	27	22.2
Aides	57	36.5	57	36.8	53	39.7	58	42.4
Apprenties ASSC / ASE	2	2	5	5	5	5	6	6
Personnel de soins/Animatrices	89	62	92	65.0	92	71.8	97	74.6

Direction	1	1	1	1	1	1	1	1
Administration	4	2.6	4	2.6	4	2.7	5	3.2
Intendance	1	0.8	1	0.8	1	0.8	1	0.8
Cuisiniers	4	3.4	3	3	3	3	3	3
Aides de cuisine	7	6	7	6	7	4.9	6	4.6
Personnel de la cafétéria	5	1.7	6	1.85	5	2	3	2
Employées de maison / Lingerie-nettoyage	10	7.9	9	7.7	10	8.9	10	8.9
Service technique	2	1.5	2	2	2	2	2	2
Agent de support	1	0.6	1	0.6	0	0	0	0
Administration / Intendance (hors apprenti/civiliste)	35	25.5	34	25.55	33	25.3	31	25.5

Apprenties GEI, Cuis., stagiaire	2	2	4	4	3	3	3	3
Civiliste	1	1	1	1	1	1	2	2
Administration / Intendance (avec apprenti / civiliste)	38	28.5	39	30.55	37	29.3	36	30.5

Total général	127	90.5	131	95.6	129	101.1	133	105.1
----------------------	------------	-------------	------------	-------------	------------	--------------	------------	--------------

Absences de longue durée (+ de 30 jours)				
	2014	2015	2016	2017
Personnel soignant	1051	1566.5	971.5	613
Personnel d'exploitation	1077	1486.5	346.5	130

Répartition des charges et des ressources

Répartition des charges financières	2014	2015	2016	2017
	%	%	%	%
Salaire + charges sociales	79.90%	79.30%	80.49%	81.97%
Matériel médical	2.79%	2.84%	2.78%	2.57%
Produits alimentaires	4.50%	4.78%	5.24%	5.12%
Autres charges ménagères	1.98%	1.94%	1.85%	1.65%
Entretien immeuble + équipement	3.29%	3.66%	2.80%	2.56%
Eau et énergie	2.06%	1.98%	2.02%	1.77%
Intérêts financiers	3.25%	3.08%	2.55%	2.22%
Frais administratifs	1.12%	1.21%	1.13%	1.04%
Animation	0.24%	0.24%	0.28%	0.24%
Taxes, débours, assurances	0.42%	0.40%	0.39%	0.40%
Autres charges exploitation	0.45%	0.56%	0.48%	0.47%
TOTAUX	100%	100.00%	100.00%	100.00%

Répartition des ressources financières	2014	2015	2016	2017
	%	%	%	%
Hébergement	32.81%	33.18%	32.28%	30.46%
Soins	54.73%	53.80%	55.40%	57.92%
SPS	12.12%	14.53%	15.40%	17.31%
Résidents	26.19%	22.63%	22.83%	23.12%
Caisses maladie	16.43%	16.64%	17.18%	17.49%
Forfait médicaments	2.96%	2.98%	2.96%	2.65%
Recettes diverses	1.76%	2.29%	3.07%	3.08%
Restaurant/caféteria	2.45%	2.56%	2.45%	2.40%
Participation des communes	5.29%	5.19%	3.84%	3.49%
TOTAUX	100%	100.00%	100.00%	100.00%

11.2 Soins

Généralités

Le service de soins a organisé, à un rythme d'une fois par mois et par espace de soins, des réunions avec les résidents et leurs proches afin d'instaurer un temps de parole où le résident et son entourage peuvent exprimer librement leurs préoccupations, sentiments et satisfaction. Cette démarche permet d'ouvrir le dialogue sur des thèmes tels que la dépendance, la maladie, mais aussi sur les soins, l'hôtellerie et la vie sociale aux Bonnesfontaines. Elle favorise les contacts triangulaires : résident - famille - institution. La présence de l'infirmière cheffe, de l'infirmière référente, de l'animatrice, et si besoin du directeur ou d'une autre personne de l'institution est assurée. Dans le but de développer davantage le rôle du référent, la présence de l'aide-infirmière référente est planifiée dans la mesure du possible, ce qui a aussi été souhaité lors des audits internes. Le bilan est positif et bénéfique pour les trois parties. Les rapports d'entretien sont saisis par l'infirmière référente dans le programme SIEMS et un suivi est assuré.

Le rôle des référents des résidents est renforcé. Ils ont pour mission d'être des vecteurs sociaux, des médiateurs entre le résident et l'extérieur. Les noms de l'infirmière et de l'aide-soignante référentes sont affichés dans chaque chambre, ceci dans le but de se faire encore mieux connaître. Les résidents et familles apprécient ce lien avec les référents. Ces derniers préparent l'admission du résident (visite à domicile, participation à l'accueil), ce qui est particulièrement apprécié et facilite l'adaptation des résidents à leur nouveau lieu de vie.

Une évaluation des besoins en formation a été faite en tenant compte d'une part des désirs des soignants exprimés au moment des évaluations annuelles et, d'autre part, des besoins et des projets d'institution. Un accent particulier a été mis sur l'approche psycho-gériatrique et les soins palliatifs.

Deux médecins, le Docteur Roger Riedo et le Docteur Jacob Hetzel, ont assuré les soins médicaux des résidents en qualité de médecins répondants. Leur disponibilité et la très bonne collaboration avec l'institution ont permis de ne pas faire appel au service de la permanence de la ville et d'assurer une permanence médicale de qualité des 87 résidents.

Les résidents, dont l'état de santé a nécessité l'intervention d'un psychiatre, ont bénéficié des services du psychiatre de liaison du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), le Docteur Afrim Telaku. Ce type de prestations est indispensable pour assurer le maintien du résident en EMS, pour adapter éventuellement son traitement ou encore confirmer la nécessité d'une hospitalisation en milieu psychiatrique. Le Docteur Telaku est intervenu aussi à plusieurs reprises pour une situation particulière et pour faciliter le dialogue entre les soignants, le médecin traitant et la famille. Quinze résidents ont été présentés à la psychiatrie de liaison et deux hospitalisations au RFSM ont été nécessaires. Un transfert dans une unité psycho-dépendante a été organisé, sans passer par l'hospitalisation.

Lors des bilans de bienvenue à la Résidence bourgeoise réalisés après une période de six semaines, les résidents accueillis ont pu faire part de leur satisfaction et de leurs attentes par rapport aux prestations en soins et accompagnement. Les prestations des services d'intendance et d'animation sont également discutées. Dans la grande majorité des cas, il est fait mention d'une ambiance agréable et accueillante dans l'institution.

Les services de l'opticien itinérant, M. Levrat, ont été appréciés, toujours avec une entière satisfaction de la qualité des prestations fournies, tant au niveau technique qu'humain.

Des séances bimensuelles sont organisées entre l'infirmière cheffe, les infirmières cheffes d'unités des soins et, séparément, avec le service de cuisine, le pharmacien conseil, le secteur d'animation et les veilleuses. Cela est apprécié pour l'amélioration de la communication entre les secteurs et pour le suivi des projets.

Une séance avec la coiffeuse et avec le physiothérapeute est organisée deux fois par année.

Ressources humaines

Pour apporter aide et soutien à l'intégration des nouveaux collaborateurs, une amélioration du fonctionnement a été apportée en 2016 et poursuivie en 2017. Une personne diplômée par espace de soins est désignée pour faciliter l'intégration. Un programme est élaboré dans le but de présenter l'institution et les différents secteurs, d'évoquer le travail interdisciplinaire, la communication, l'organisation, la philosophie de l'institution, les procédures, les objectifs institutionnels et les projets. Un suivi adapté aux besoins de chaque nouveau collaborateur est organisé lors de deux matinées par mois. Ces mesures sont de nature à rassurer le nouveau personnel, à l'aider à s'intégrer plus vite et à évoluer de façon personnalisée. Une traçabilité du suivi est assurée et sert de support aux évaluateurs. Cette démarche est très appréciée par le nouveau personnel et bénéfique pour l'institution qui peut compter sur un personnel rapidement intégré à la philosophie des Bonnesfontaines. Les résidents ressentent l'aisance du nouveau collaborateur.

L'infirmière cheffe assiste à toutes les évaluations effectuées lors du premier mois et du troisième mois de service. Le but est de suivre la personne, de la connaître le mieux possible et de mettre l'accent sur la philosophie de l'institution. Le formulaire des évaluations annuelles a été amélioré en collaboration avec les cadres de l'institution pour permettre un meilleur suivi et une plus grande précision. L'accent est mis sur les points forts de chaque collaborateur de manière à valoriser les compétences de chacun mais aussi sur les points à améliorer qui définissent les objectifs futurs. Une auto-évaluation est demandée à chaque collaborateur pour que l'évaluation soit un véritable échange qui s'effectue la plupart du temps dans un climat agréable et constructif. Un tableau est établi par les RH pour résumer les besoins du personnel en formation, pour voir les objectifs principaux et les remarques mentionnées lors de l'évaluation. Un suivi des personnes rencontrant des difficultés pour atteindre leurs objectifs fixés a été mis en place. L'infirmière cheffe a assisté avec les ICUS à plusieurs entretiens liés aux diverses difficultés rencontrées par certains collaborateurs, afin de donner une ligne directrice institutionnelle, de soutenir l'ICUS et d'assurer un travail de qualité.

Les ICUS sont régulièrement coachées par l'infirmière cheffe sur le management d'équipes et l'organisation. Un soutien leur est assuré dans les situations difficiles.

Le travail de l'infirmière d'aujourd'hui a beaucoup changé. Il est devenu beaucoup plus administratif, demande une compétence particulière au niveau informatique, au niveau de l'analyse infirmière, le suivi des plans de soins, le suivi relationnel triangulaire, tout en se tenant au courant des exigences des assureurs, du Canton, etc. Certains infirmiers se retrouvent parfois en difficultés pour assumer leurs tâches. L'un d'entre eux a préféré renoncer à sa fonction d'infirmier pour une activité d'aide-soignant, au bénéfice de son bien-être et de la proximité des soins auprès des résidents. Une infirmière a diminué son taux d'activité dans le but de réduire le niveau de stress et garantir une sécurité de prise en soins.

Sur le plan de l'organisation, l'ICUS a renoncé à son poste à l'espace Guintzet pour terminer sa carrière professionnelle comme infirmière à l'espace Poya. Mme Frosa Stockel, infirmière depuis plus de 20 ans aux Bonnesfontaines, a été nommée ICUS adinterim à l'espace Guintzet, avec un cahier des charges relatif à la gestion du personnel, des résidents et la collaboration avec les familles. Mme Catarina Rocha, infirmière, complète ce cahier des charges en assumant la gestion des RAI et la planification mensuelle (PEP).

Achat de matériel médical

Le confort des résidents et le travail des soignants ont pu être améliorés grâce à l'acquisition d'un pèse-personne pour les résidents qui se mobilisent en chaise roulante, de six supports pour tensiomètre, de trois surélévateurs de toilettes, d'une lampe pour la luminothérapie et de trois saturomètres.

Assistance pharmaceutique

Une séance réunissant les médecins traitants, les médecins répondants, le psychiatre, le pharmacien conseil, la direction, l'infirmière cheffe et les ICUS a été organisée afin de discuter du consensus pharmaceutique et des options à prendre quant aux traitements médicamenteux et à la possibilité de «déprescription », le but étant de faire appel, dans la mesure du possible, à des moyens non médicamenteux.

La préparation des médicaments pour l'espace Poya faite par une aide en pharmacie de la Pharmacie du Bourg a été abandonnée en fin d'année 2017. La préparation est faite par l'équipe diplômée comme pour les autres espaces de soins. Le projet d'automatisation de la préparation des semainiers, le « blistering », a été abandonné momentanément.

Santé et formations du personnel soignant

Conformément aux exigences légales, les veilleuses effectuant plus de 25 veilles par année, ont été invitées à effectuer une visite médicale annuelle auprès du Docteur Jacob Hetzel, médecin répondant de l'institution. Le temps pour la visite médicale est donné par l'institution.

Pour ce qui est des formations continues, 1'813 heures de formations ont été organisées.

Les soins palliatifs ont occupé une place essentielle dans l'accompagnement des personnes âgées vivant en EMS. Sensible à cet aspect et faisant partie du projet Palliative-Gériatrie, la résidence continue à offrir la possibilité à sept infirmières de poursuivre la formation d'un jour sur « l'Analyse de la pratique des situations critiques, application systématique et jugement professionnel », qui a été donnée notamment par M. Yves Gremion, infirmier et responsable du projet Palliative-Gériatrie à Voltigo. Une deuxième formation de trois jours a été donnée par HEDS FR pour tout le personnel infirmier des Bonnesfontaines sur le contenu des soins palliatifs. Le choix a été fait de former tout le personnel en même temps et à l'interne, dans le but de donner une dynamique institutionnelle. Les médecins traitants de l'institution ont été invités à une formation à la Villa St-François. Huit personnes ont assisté à la 7ème Journée Fribourgeoise des soins palliatifs, sur le thème « Les soins palliatifs dans tous les sens ». Un travail conséquent a été fait par l'infirmière formée en CAS Soins palliatifs et la référente de l'institution sur ce sujet, l'infirmière cheffe et le Directeur, pour l'élaboration d'un classeur « Guide des SP » qui a été remis à chaque espace de soins. Un accent particulier a été mis sur le personnel non soignant qui a pu participer à une sensibilisation aux soins palliatifs. Le choix a été fait de créer de petites groupes pour permettre aux personnes de s'exprimer plus facilement.

Six collaboratrices du secteur non soignant et deux aides-soignantes ont participé à un workshop de Curaviva avec mandat de développer une documentation pratique à l'attention des non soignants en EMS. Ces derniers jouent un rôle important dans l'accompagnement des résidents en situation palliative et leurs proches. En guise de cadeau pour l'investissement au projet Palliative-Gériatrie, vingt collaborateurs des Bonnesfontaines ont participé à un magnifique spectacle « Etre vieux et heureux ? C'est possible ».

La psychogériatrie occupe une place essentielle dans l'accompagnement des personnes âgées vivant en EMS. Aussi, nous avons fait appel pour la deuxième année consécutive à Mme Marianna Gawryziak, géronto-psychologue et psychothérapeute du RFSM, pour une formation sur le thème «Face à la problématique de la démence en EMS» et en faire profiter 36 collaboratrices soignantes, animatrices et le personnel d'intendance. La composition de groupes interprofessionnels valorise l'esprit de l'institution et la prise en soins globale. Six infirmières ont pu participer à l'atelier organisé par RFSM sur le thème « Difficultés relationnelles avec les proches, comment poser un regard différent ? ». Six soignants ont effectué la formation FAP- Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancée, d'une durée de six jours.

Plusieurs formations ont eu lieu pour renforcer les connaissances du nouveau personnel et pour améliorer les compétences du personnel infirmier quant aux procédures exigées par le RAI : l'infirmière cheffe et l'infirmière responsable de RAI ont suivi la formation de « Superviseuse avancée » d'une durée de six jours. Une infirmière a suivi la formation de coordinatrice RAI et une autre de superviseuse. L'infirmière responsable du RAI a participé au Symposium RAI à Grangeneuve. Le passage au formulaire MDS 2016 a nécessité la mise à niveau des coordinatrices qui ont participé à la séance d'information à Grangeneuve. Cela a nécessité une formation à l'interne de tout le personnel soignant par le personnel spécialisé de l'institution, au total 228 heures de formation. Cela a permis également de travailler avec les aides-soignantes la définition « des plans de soins », « des projets de soins », pistes de progrès mentionnées lors des audits internes.

L'utilisation du logiciel SIEMS a été nettement améliorée avec la mise en place des formations à l'interne pour tout le personnel. Cinq personnes ont suivi les formations données à l'extérieur par Tecost et 182 heures ont été consacrées à la formation interne.

L'introduction d'agenda électronique dans les trois espaces de soins a nécessité une formation à l'interne de tout le personnel diplômé. Cela améliore le suivi, diminue le risque d'erreurs et centralise l'information sur le SIEMS.

Assister au symposium pharmaceutique sur le thème « Soulager les problèmes respiratoires en EMS » a permis à huit participants de comprendre mieux la problématique et les moyens qui existent pour soulager les résidents, les précautions à prendre et l'entretien du matériel.

La gestion du matériel d'incontinence prend une place importante dans l'activité de tous les jours. Vingt-quatre soignantes ont été sensibilisées lors d'une formation à l'interne sur la problématique de l'incontinence, le choix du matériel, l'utilisation adéquate et adaptée à chaque personne, l'évaluation et le suivi. Cette formation est donnée par le fournisseur. Une soignante a été nommée responsable du matériel d'incontinence par espace de soin et une pour toute l'institution. Ceci dans le but de gérer au mieux l'adéquation d'utilisation et d'aider à la formation du personnel au quotidien.

Dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux, l'infirmière cheffe et la secrétaire RH ont assisté au Symposium- SOHF, sur le thème « Travail de nuit dans les établissements de santé ». Une infirmière ICUS a terminé sa formation « Leadership & management de proximité ».

Le suivi des étudiants et des apprenties demande une mise à jour régulière. La praticienne formatrice (PF) a assisté à la journée d'échange et d'information sur le thème « L'examen clinique un succès story et maintenant ? », organisé par HEdS FR. Deux soignants diplômés ont suivi la formation de FEE (formateur en entreprise), ce qui donne une plus-value importante sur le suivi des apprentis ASSC et montre aussi l'intérêt des professionnels à former les futurs collègues. Plusieurs formations de la mise à jour des FEE ont eu lieu : nouvelle ordonnance de formation/nouveau plan de formation ASSC CFC- Séance d'information, supervision en groupe-formation continue, cours complémentaire FEE ASSC (6^{ème} jour), cours complémentaire FEE ASE, formation sur le nouveau logiciel pour les cours interentreprises et le suivi des apprentis dans le cadre des formations ASSC et ASA.

L'infirmière cheffe, l'intendante et les trois ICUS ont participé au Symposium « Boire un petit coup c'est agréable... et en EMS ? ». Le suivi de résidents addictifs est un défi au quotidien.

La prévention des infections et de la transmission des bactéries et virus doit passer par une désinfection rigoureuse des mains, pour le bien-être des résidents et du personnel. La maison IVF, fournisseur de produits désinfectants, a donné une formation pour trente-trois soignants et soignantes.

Une apprentie ASSC a achevé avec succès sa formation, alors que quatre autres sont en cours de formation.

Plusieurs étudiants et auxiliaires de santé issus des différentes écoles et centres de formation du canton (HES, ECGF Grangeneuve, Croix-Rouge, Maturité spécialisée santé, stages de longue durée, stages d'observation) ont réalisé des stages aux Bonnesfontaines. Le travail de formation et d'encadrement est effectué par les soignants des services de soins. Deux soignantes référentes sont nommées et un suivi d'enseignement clinique est assuré. Le retour positif donné par les différentes écoles encourage à continuer dans cette voie. Les stagiaires et élèves disent être satisfaits de l'encadrement, des compétences des soignants, de leur disponibilité et des moyens mis en place au niveau organisationnel pour un climat d'apprentissage optimal.

La résidence a également adhéré au projet SESAME Fribourg et a accepté, selon les conditions discutées avec son responsable, d'accompagner en 2018 quelques réfugiés pour des stages d'observation.

11.3 Hôtellerie

Les secteurs hôtellerie et intendance contribuent au bien-être des résidents en assurant une propreté irréprochable de leur lieu de vie, le lavage et le repassage de leurs vêtements privés. Le personnel est à l'écoute de leur besoin et souhait. Le travail administratif reste conséquent. L'intendante procède à la coordination des services.

Des projets ont vu le jour :

- Achat de nouveaux lits
- Amélioration du système des repas du personnel
- Nouvelle carte des vins
- Suivi des collaborateurs en cas d'absence
- Préparation des achats d'équipements.

Personnel

L'accueil du nouveau personnel hôtelier est suivi par un programme fixant des objectifs institutionnels et de sécurité personnelle. Ce document permet aussi au collaborateur de savoir à qui s'adresser pour d'éventuelles questions. Une évaluation après 3 mois d'activité permet de faire le point de la situation avec le collaborateur sur les objectifs posés.

L'évaluation annuelle, c'est le droit à la parole, la reconnaissance du travail fourni, l'échange et le partage dans la confiance et le développement personnel. Les points forts et ceux qui sont à améliorer sont évoqués à ce moment-là. Des objectifs institutionnels et personnels sont fixés.

Le secteur d'intendance comprend 29 collaborateurs et 4 apprenties (2 apprenties en 1^{ère} et 3^{ème} pour la formation de cuisinier / 2 apprenties gestionnaires en intendance en 1^{ère} et 3^{ème} année). Les apprenties de 3^{ème} année ayant terminé leur formation comme cuisinier et gestionnaire en intendance ont obtenu leur diplôme avec succès.

La gestion du personnel reste délicate lors d'absences maladie, bien que celles-ci aient diminué. L'objectif d'amélioration du suivi des collaborateurs en cas d'absence permet une meilleure réintégration au sein de leurs équipes. La polyvalence reste toujours une bonne solution pour assurer la suppléance en cas d'absences.

Formation

Afin de valoriser le personnel d'intendance et de favoriser sa motivation, des formations ont été organisées :

- Face à la problématique de la démence en EMS (6 personnes)
- Concept d'hygiène au sein de votre établissement (2 personnes)
- Les bactéries, l'hygiène du personnel, les limites de tolérances légales (16 personnes)
- Nettoyage des chambres et lavage du linge pour les résidents porteurs MRSA (15 personnes)
- Sensibilisation aux soins palliatifs afin de pouvoir encore mieux répondre au besoin des résidents.

Service de maison

Les employées de maison assurent l'entretien des chambres, des locaux communs ainsi que des habits privés et leur marquage.

31 tonnes de linge ont été traitées en buanderie, soit vêtements des résidents, linge de maison, nappes, rideaux et habits du personnel. Le linge de lit, de cuisine et de toilette est lavé en sous-traitance auprès de CleenElis qui, avec la signature d'un nouveau contrat de lavage à la pièce, a permis une économie financière.

Une nouvelle méthode de travail a été éprouvée avec succès, soit la pré-imprégnation en machine des chiffons de nettoyage et des mops après le lavage de ceux-ci. Cette façon de travailler permet une économie de temps de travail et d'électricité.

Quelques remplacements de matériel ont été organisés :

- Livraison de 80 nouveaux matelas pour un confort optimal des résidents (les matelas remplacés avaient plus de 13 ans).
- Livraison de 20 nouveaux lits type hôtelier avec un équipement moderne : possibilité de les descendre à 25 cm du sol, demi-barrière permettant au résident de se lever plus facilement, proclive, déclive, etc.
- Acquisition d'une table à repasser ergonomique : l'ancienne datait de 1992 et ne répondait plus aux normes de sécurité voulues.

Service hôtelier

La cuisine des Bonnesfontaines a eu des activités variées et nombreuses, de belles choses ont été réalisées pour les résidents avec des repas toujours appréciés. De bonnes retombées ont également été transmises de la part des AES (Accueils extra-scolaires des écoles du Jura et du Bourg) ainsi que de la FARA (Farandole).

Après avoir effectué des tests pour connaître le degré de satisfaction des résidents, la cuisine a introduit deux repas végétariens par mois dans sa liste des menus. Par cette mesure, il s'agit de proposer de diversifier les goûts des mets, de répondre aux exigences de Fourchette verte et de réduire quelque peu la consommation de viande. L'équipe de cuisine fait œuvre d'ingéniosité pour préparer et présenter ces repas d'un nouveau genre pour beaucoup de résidentes et de résidents.

Au restaurant, 8'569 repas ont été servis, soit 3'898 aux clients et familles de résidents et 4'671 au personnel. De ce fait, le chiffre d'affaires a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente. La police du commerce, de passage en octobre, a pu vérifier que l'activité annoncée sur la patente est respectée. L'enquête selon les cartes « Votre avis nous intéresse » a permis de répondre à la plupart des sollicitations des personnes fréquentant le restaurant.

Quelques renouvellements d'appareils ont été effectués :

- Acquisition d'un nouveau four Rationnal (ancien four en fin de vie).
- Acquisition d'un nouveau lave-vaisselle au restaurant, afin d'éviter une réparation coûteuse d'une machine vieillissante.
- Achat d'une cellule de refroidissement en cuisine : cet appareil permet un refroidissement des aliments cuits en quelques minutes évitant la prolifération des bactéries après la cuisson.

Un contrôle d'hygiène inopiné a eu lieu en cuisine durant le mois de février. Ont été inspectés les locaux suivants : chambres froides, salle à manger, cafétéria, office de l'étage Poya, locaux de production et de stockage, laverie. Les domaines contrôlés ont été principalement le concept d'autocontrôle, les processus d'activité, les équipements et les appareils. Le rapport d'inspection dit ceci : « Lors de cette inspection, les contrôles ont été effectués par sondage. A cette occasion, tous les points de contrôle ont été considérés comme conformes ».

Service technique

Le service technique a assuré les travaux d'entretien en collaboration avec les différents fournisseurs. Trois civilistes et une personne effectuant un travail d'intérêt général se sont succédé en qualité d'aide en conciergerie et technique.

Dans le secteur de la sécurité, il a été constaté, lors du contrôle de l'éclairage de secours, que les accumulateurs des luminaires ne tenaient plus la charge. Ceux-ci ont dû être changés.

Le remplacement des lits a débuté avec la livraison de 20 nouveaux lits, les 60 autres suivront en 2018, 2019 et 2020 ; les anciens lits ont été démontés et donnés au Service hospitalier de l'Ordre de Malte (SHOMS).

L'entretien extérieur est assuré par l'entreprise Propaysage qui se charge de la tonte, des plantations et de la taille de la végétation. Le service technique s'occupe du nettoyage de la place, des terrasses et du déneigement.

Concernant les transports, la livraison des repas aux accueils extrascolaires du Jura et du Bourg occupe une personne tous les jours de la semaine durant une heure. L'organisation et l'entretien du parc véhicules sont effectués par le service avec l'aide de deux bénévoles. En 2017, 270 transports médicaux ont été effectués dont 140 par deux bénévoles. L'un des bus est utilisé un jour par semaine par la résidence du Manoir.

Durant toute l'année, les collaborateurs ont été à l'écoute des résidents et du personnel pour résoudre de la meilleure façon possible les problèmes techniques.

MSST (mesures de santé, sécurité et hygiène au travail)

La COMSEC (Commission sécurité) s'est réunie à quatre reprises. Elle est présidée par l'intendante et formée de la cheffe infirmière, d'une infirmière et d'une aide-soignante pour le secteur des soins et d'accompagnement, du responsable du service technique, du chef de cuisine pour le secteur de l'exploitation et du directeur de l'établissement. Cette commission a pour but de prévenir le risque d'accident sur le lieu de travail et veille à la sécurité du résident. Elle s'occupe aussi des questions liées au développement durable. A ce sujet, un world-café organisé en juin a fixé différents objectifs repris en 2018.

Afin de rester à jour dans les questions de sécurité au travail, l'AFIPA propose des ateliers suivis par la direction et la coordinatrice MSST.

Six collaborateurs ont également suivi les conférences ci-après :

- Promotion de la santé sur le travail et atelier de sensibilisation « le sommeil sain »
- Enjeux et conséquences de la prévention des accidents non professionnels
- Dispositifs médicaux dans la pratique des EMS (ODIM).

Huit accidents professionnels ont été annoncés, dont deux sans conséquence grave pour la personne accidentée et six autres avec une absence de plusieurs jours voire de plusieurs mois. Des mesures ont été prises pour prévenir des accidents du même type, tandis que d'autres découlaient d'inattentions n'entraînant pas de mesures spéciales.

Pour assurer une sécurité optimale dans la résidence, la totalité des collaborateurs a suivi à l'interne une formation sur la procédure en cas d'incendie.

11.4 Administration

L'administration a assuré ses tâches quotidiennes diverses : réception, centrale téléphonique, courrier et correspondance, comptabilité financière et analytique, salaires du personnel, paiement aux fournisseurs, facturation aux résidents, établissement de décomptes et de statistiques, gestion des informations sur écrans, prises de procès-verbaux et rédaction du journal interne.

Concernant le journal interne de la résidence, celui-ci a subi un rajeunissement conséquent avec l'aide et les conseils d'une graphiste, tant au niveau du titre « Le journal d'informations », qu'à celui du concept de présentation et des différents rubriques et articles exposés. Dorénavant, il est édité tous les deux mois sur le site Internet de la résidence et est imprimé pour les résidents.

Le service administratif a établi les dossiers des nouveaux résidents, leurs demandes de prestations complémentaires à l'AVS, leurs demandes de rentes d'impotence ainsi que les suivis consécutifs aux évaluations et réévaluations RAI (degré de soins et d'accompagnement). Il gère les liquidités internes des résidents et répond à toutes leurs demandes d'ordre administratif ou financier. Il est également à disposition des répondants et des proches pour toutes questions ou souhaits.

Le secrétariat a géré également l'établissement des contrats de travail, des suivis des dossiers d'engagement et de fin d'activité, des départs en retraite et en pré-retraite, du versement des salaires, des adhésions à la Caisse de Pension Veska, des allocations familiales et cantonales et des déclarations de maladie et accident.

Pour toutes ces tâches précitées, l'administration se réfère systématiquement aux procédures, processus et documents qualité qui sont mis à jour en cas de modifications. Une relecture des chapitres et annexes qualité est effectuée régulièrement.

Des logiciels informatiques tels que SIEMS (système d'informations et de communications pour établissements médicalisés), OPAL BluePearl (programme de facturation et d'établissement des salaires dont la structure a été modifiée durant l'année), WeDo (outil collaboratif pour gérer et partager des tâches en équipe), GELAEMS (gestion des demandes d'admission par Internet), PEP (planification du travail), DOTSPS (dotation du personnel soignant), ont été utilisés quotidiennement.

L'administration s'est occupée des locations de places de parking du personnel, de la commande et de la distribution du matériel de bureau aux espaces de soins et l'établissement des cartes d'anniversaires aux résidents et au personnel.

A la suite du départ en retraite de la comptable, l'engagement de sa remplaçante a été organisé, elle est entrée en activités au début du mois de décembre. L'administration a également accueilli un civiliste pour une aide informatique et générale ainsi que pour effectuer l'enquête de satisfaction auprès des résidents, et une apprentie GEI dont l'apprentissage comprend également l'accueil et quelques travaux d'aide de bureau et de comptabilité. Le personnel a suivi quelques formations continues durant l'année 2017, la plus importante étant celle concernant la nouvelle structure du logiciel Opale BluePearl.

11.5 Vie sociale

L'objectif principal de la vie sociale est le bien-être et l'épanouissement de la personne âgée. Les animatrices encouragent le résident à participer à la vie sociale et culturelle de l'institution.

Les différents ateliers mis sur pied favorisent l'estime de soi et font naître des désirs en donnant à chacun l'occasion de se découvrir, de s'exprimer. L'animation développe l'envie d'être avec l'autre et d'y trouver du plaisir.

Une bibliothèque a été aménagée au rez-de-chaussée de bâtiment. Elle permet à chaque résident de se servir d'un livre, mais aussi de se trouver dans un endroit calme pour s'adonner à la lecture. Des livres de toute édition et de toutes thématiques reçus par des donateurs sont proposés.

Le service d'animation propose un large éventail d'ateliers adaptés aux besoins des résidents.

Sorties organisées

- Grande promenade dans le Jura, à la Grande Borne avec la participation de 38 résidents.
- Pèlerinages des Marches et de Bourguillon.
- Sortie au cirque Knie.
- Durant le festival international du film de Fribourg (FIFF), séance de cinéma à l’Arena.
- Sorties diverses : visite d’un musée, balades et découvertes de lieux.
- Certaines sorties sont spécialement ciblées pour les hommes, par exemple parties de quilles au restaurant de la Clef.

Ateliers quotidiens ou hebdomadaires

- Des rencontres en salle d’animation ont lieu tous les matins. Elles permettent la valorisation de chacun, favorisent les relations, servent à la promotion des échanges et à créer des liens entre les résidents et avec les animatrices et le personnel.
- Les soirées « thé-échange », qui ont lieu une fois par semaine après le repas du soir, facilitent l’échange, la convivialité et le dialogue.
- La chorale des Bonnesfontaines se réunit tous les jeudis matins pour ses répétitions.
- Des ateliers spécifiques pour les personnes malvoyantes, des ateliers cognitifs, des massages des mains et des accompagnements individuels. Les ateliers de détente appelés atelier « Snoezelen » répondent aux besoins spécifiques de certaines personnes.
- Tous les dimanches, visionnage d’un film.

Animations avec intervenants extérieurs

L’inauguration des nouveaux lits avec la chanteuse Carol Rich a été fort appréciée.

Les rencontres folkloriques internationales, avec cette année le spectacle d’un groupe de danseurs hongrois qui ont également partagé un repas avec les résidents.

- La fête du 1^{er} août, au son des cors des Alpes et avec la dextérité des lanceurs de drapeaux.
- Un thé dansant en compagnie d’autres résidents d’EMS voisins a été organisé par le centre paroissial de St-Paul lors de la journée de la personne âgée du 1^{er} octobre.
- Les rencontres intergénérationnelles, que ce soit avec des bébés de la crèche, avec l’accueil extrascolaire ou avec des adolescents ont lieu régulièrement.
- L’animation spirituelle est favorisée avec le passage régulier d’une aumônier et de visiteuses pastorales.

Activités ponctuelles diverses

- Durant l’été, des grillades ont été organisées dans le jardin de la résidence et au bord du lac de Gruyère à Gumefens.
- Sur l’idée d’un résident, un vide-grenier a été mis sur pied au sein de l’institution.
- Dans le cadre du projet de développement durable, des framboisiers ont été plantés dans le jardin avec des enfants de la crèche.
- Organisation de deux vernissages, avec la participation du chœur des Bonnesfontaines : l’exposition de tableaux de Mme Edmée Blattman et l’exposition collective de huit artistes, amis de M. Déglise.

- Vernissage des cartes de St-Nicolas de M. Jacques Dietrich, avec le concours des fifres du collège St-Michel. A cette occasion, trois anciens St-Nicolas sont venus témoigner de leur expérience passée.
- Organisation des vacances en juin, à Vétroz/VS. Sept résidents ont pu profiter du soleil et du beau paysage du Valais, accompagnés par deux animatrices et deux soignantes.
- Défilé de mode en collaboration avec la boutique « Pour toi et moi ». Des résidents se sont prêtés au jeu du mannequinat durant une journée, avec passage chez la coiffeuse et maquilleuse.
- Un atelier civique avant chaque votation ou élection donne aux personnes qui souhaitent voter de l'aide pour avoir une communication claire des éléments votés et éventuellement pour remplir les documents.
- En septembre, la fête de l'automne a rencontré un vif succès. Les résidents ont pu partager une journée de fête en compagnie de leur famille. Diverses distractions étaient organisées : quelques animaux étaient de la partie, tels que poules, chèvres ; il y eut également de jolies promenades en charrette tirées par un âne, une animation musicale, une vente des réalisations des résidents. La journée s'est terminée par un lâcher de ballons.

Activités liées à la mobilité

- Des barres parallèles et des engins favorisant la mobilité ont été installés à l'extérieur, sous les platanes. Ils sont la première étape d'un concept global de mobilité mis en vigueur depuis 2018.
- Le groupe de marche du mardi vise à favoriser la mobilité hiver comme été. La gym douce, la danse assise et la zumba sont aussi des ateliers basés sur le mouvement et le plaisir.

Bénévoles

Une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps régulièrement auprès des résidents : lecture du journal, transports, participation à divers ateliers, présence auprès des résidents, et bien d'autres activités encore. Ils représentent une aide précieuse qui est appréciée des résidents et du personnel aussi.

Personnel

A la fin de l'été, une animatrice ASE à un taux d'activité de 80 % et une nouvelle apprentie ASE ont été engagées. L'organisation du service d'animation a été revue. Une animatrice en âge de retraite a souhaité poursuivre son activité quelques mois encore à 10%, en animant la gym douce et se rendant disponible en cas de besoin.

12. CAISSE DES SCHOLARQUES

C'est à l'initiative du Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, Pierre Schnewly (1539-1597), qu'est instituée, en 1575, puis définitivement constituée deux ans plus tard, la Caisse des Scholarques ou Schulherren. Née dans le même contexte de réforme catholique que le Collège jésuite de Saint-Michel (1582), elle revêt d'abord le rôle d'une commission scolaire de la Municipalité, une sorte de Conseil de l'Instruction, dont la réglementation fut rassemblée dans un volume connu sous le nom de *Katharinenbuch*. Elle devient ensuite un organisme d'octroi de subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville désirant faire des études supérieures dans les « arts et les sciences », mission qu'elle continue à remplir en ce XXI^{ème} siècle.

La Caisse des Scholarques est gérée par la Chambre des Scholarques. Elle est composée de 6 membres et est présidée par la Conseillère communale, directrice du Service des affaires bourgeoises.

Le but de la Fondation est de favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de Fribourg qui se vouent aux études supérieures.

En 2017, 13 (15) bourgeoises et bourgeois ont bénéficié de subsides. Les subsides accordés se situent entre CHF 800.00 et CHF 1'500.00 et s'élèvent au total à CHF 10'600.00. Grâce au bon résultat de l'exercice, une attribution importante a pu être faite à la Réserve fluctuation de valeur.

13. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

La constitution formelle de la Fondation Moosbrugger confirme le testament du 18 août 1916 de feu Monsieur Charles-Jean Moosbrugger, décédé à Londres le 21 octobre 1916. Compte tenu de l'usufruit viager en faveur des héritiers grevant le capital, la Fondation Moosbrugger n'a pu être active qu'à partir de l'année 1960. Pour assurer son fonctionnement, un règlement fut approuvé le 15 juillet 1960 par le Conseil communal.

En collaboration avec le Service de la surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle, un acte constitutif et des statuts, adoptés le 27 novembre 2007 et annexés à l'acte de fondation dont ils font partie intégrante, ont été établis sur la base du Règlement de la Fondation afin d'être en conformité avec les articles 80 et ss du CCS qui régit la Fondation Moosbrugger à titre de droit public supplétif. Les volontés de Charles-Jean Moosbrugger ont été respectées.

Les statuts qui ont été adoptés ne comportent que des modifications d'ordre formel et rédactionnel par rapport aux volontés du fondateur et du Règlement précédent en vigueur. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de la Sarine depuis le 29 novembre 2007.

La Fondation a pour but d'allouer des subsides à des jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville de Fribourg qui désirent faire un séjour en Angleterre pour compléter leurs connaissances de la langue anglaise.

L'administration de la Fondation incombe à un Conseil de Fondation, composé des 7 membres du Conseil bourgeois dont la Présidente est la Conseillère communale, directrice, en charge du dicastère du Service des affaires bourgeoises.

En 2017, 2 (0) demandes de bourses ont été traitées. Grâce au bon résultat de l'exercice, une attribution importante a pu être faite à la Réserve fluctuation de valeur et également un montant à la Réserve subsides.